

TRANSMISSION D'ENTREPRISE (MATIN)

Quelles techniques recommander à vos clients en 2019

FORMATION, 26/09, DE 9H À 10H45

GESTION DE PATRIMOINE

CODE : APA03A

Objectifs de la formation

- Accompagner au mieux vos clients sur la transmission d'entreprise
- Intégrer dans sa pratique les dernières actualités

Animée par

- PILATO Lucas
Avocat associé,
CABINET ARCHIMÈDE AVOCATS
& ASSOCIÉS

Public concernés

- Conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en investissements financiers, conseillers de clientèle, ingénieurs patrimoniaux, courtiers en assurance, assureurs, fiscalistes, avocats, experts comptables, notaires

Dates

- Lyon
26/09/2019, de 9h à 10h45

Critères d'admission

- Pour participer à ces formations, inscription obligatoire à Patrimonia : www.patrimonia.fr

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Informations sur les obligations de formation IAS et Immobilier [ICI](#)

Loi Dutreil : quelles modifications issues de la Loi de finances ?

Engagements de conservation, Dutreil, Holding animatrice : le trio gagnant

L'OBO intra-familial et la transmission d'entreprise

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au formateur avant la formation.
- Toutes nos formations sur Patrimonia sont limitées, dans la mesure du possible, à une trentaine de participants.
- Un formulaire d'évaluation sera proposé aux participants à la fin de la session.

Tarifs

- Tarif général _____ 69,00 €HT